

Andreas Motsch et Grégoire Holtz (dir.),
Éditer la Nouvelle-France
Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « L'Archive
littéraire au Québec », 2011, 256 p.

Sébastien Côté
Carleton University

Que cela soit dit d'emblée, *Éditer la Nouvelle-France*, ouvrage collectif dirigé par Andreas Motsch et Grégoire Holtz, tous deux de l'Université de Toronto, vient combler un besoin sensible dans le champ des études littéraires de la Nouvelle-France qui, toutes proportions gardées, demeurent assez peu fréquentées. Non pas que la recherche à ce sujet n'existe pas, loin s'en faut, mais elle ne semble pas exercer sur la relève un irrésistible pouvoir d'attraction. Malgré tout, depuis une trentaine d'années, on assiste à un retour en grâce de la Nouvelle-France

dans les cercles savants, et ce, aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada, voire en France¹. Patiente mais durable, cette résurgence est bien visible non seulement chez les historiens et les anthropologues, mais aussi chez les littéraires, à qui l'on doit notamment des éditions critiques ou courantes, voire *princeps*, de ces productions écrites longtemps confinées aux bibliothèques les mieux pourvues. Couvrant un vaste éventail, du point de vue tant des périodes (1501-1738) que du territoire (Brésil, Canada, Acadie, France, etc.), les onze articles figurant au sommaire d'*Éditer la Nouvelle-France* s'inscrivent résolument dans cette mouvance.

D'entrée de jeu, évoquant l'aventure des *Voyages* de Cartier et la méthode employée par Charlevoix, Motsch et Holtz rappellent en introduction que l'établissement d'un « corpus d'écrits concernant la Nouvelle-France posait aussi des problèmes éditoriaux à ces premiers passeurs de textes » (p. 2), alors même qu'ils étaient contemporains des faits rapportés ou, sinon, témoins de la publication de leur œuvre. Bien que les usages de la librairie française (ou étrangère) de l'Ancien

¹ Pour me limiter à quelques exemples récents, je signale deux numéros de la revue *Tangence*, dirigés par Marie-Christine Pioffet (*Nouvelle-France : fictions et rêves compensateurs*, n^o 90, été 2009) et Jean-François Cottier (*À la recherche d'un signe oublié : le patrimoine latin du Québec et sa culture classique*, n^o 92, hiver 2010), un autre de la *Revue d'histoire littéraire de la France* (*L'histoire littéraire au Québec*, vol. 111, 2011), l'essai de Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres* (Québec, PUL, 2010), ainsi que les collectifs dirigés respectivement par Guy Poirier, Marie-Christine Gomez-Géraud et François Paré, *De l'Orient à la Huronie. Du récit de pèlerinage au texte missionnaire* (Québec, PUL, 2011) et par Sébastien Côté et Charles Doutrelepont, *Relire le patrimoine lettré de l'Amérique française* (Québec, PUL, à paraître). Enfin, bien que les écrits de la Nouvelle-France ne soient pas au cœur de son propos, Bernard Andrès leur consacre la deuxième partie d'*Histoires littéraires des Canadiens au XVIII^e siècle* (Québec, PUL, 2012, p. 61-127).

Régime, avec son lot d'entraves, ne soient plus en vigueur depuis longtemps², il n'en demeure pas moins que l'édition de textes issus de ce corpus colonial s'accompagne toujours de questions fondamentales, telles que : « Qu'est-ce qu'un texte sur la Nouvelle-France, au-delà des seuls récits de voyages ? Mais surtout comment comprendre la Nouvelle-France ? » (p. 3). Étant donné les ambitions caressées par la France dans les Amériques, tentatives d'établissement qui toutes ont laissé d'importantes traces écrites, au moins une certitude s'impose : « de son inscription dans l'histoire coloniale occidentale à sa postérité politique actuelle, la Nouvelle-France gagne à être contextualisée dans une perspective comparatiste et internationale » (p. 4). En d'autres termes, l'édition des textes de la Nouvelle-France, qu'il s'agisse d'imprimés anciens ou de manuscrits inédits, ne peut faire l'économie des productions issues des autres colonies américaines.

Pour appréhender plus aisément ce corpus aux contours incertains, Motsch et Holtz proposent une triple perspective qui semblera familière à ceux et à celles qui fréquentent les écrits coloniaux des Amériques : historique, anthropologique et littéraire. 1) *Historique*, parce qu'il s'agit de textes anciens auxquels, à juste titre, les historiens ont abondamment puisé et, surtout, parce qu'il s'avère impossible d'en procurer des éditions critiques adéquates sans en tenir compte ; 2) *anthropologique*, parce que plusieurs de ces écrits, dont les

² Tout en évitant d'aborder de front la censure, Denis Diderot en décrit les vicissitudes dans sa *Lettre historique & politique adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie*, Paris, Allia, 2012 [vers 1767], notamment aux p. 95-98. Pour une approche globale et encyclopédique, voir la somme de François Moureau, *La plume et le plomb. Espaces de l'imprimé et du manuscrit au siècle des Lumières*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

Relations des jésuites et les Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps de Lafitau, appartiennent à la littérature de contact et, ainsi, « participent à la naissance d'un discours ethnographique » (p. 8) ; enfin, 3) *littéraire*, parce que, malgré les profondes transformations subies par le canon depuis l'âge classique, modelées entre autres par le Romantisme, il faut convenir que plusieurs textes de la Nouvelle-France, en plus d'être d'inestimables documents, se distinguent « pour leur propre style et pour la richesse de leur écriture » (p. 9). Et parmi ces œuvres achevées, aux côtés de monuments aussi connus que les *Relations* des jésuites ou les *Dialogues* de Lahontan, on trouve encore des perles en attente de légitimation.

Or, si l'appréciation d'une œuvre littéraire ancienne ne va pas de soi, fût-elle de Molière, les problèmes de lisibilité redevables à la distance historique s'amplifient, dans le cas des écrits de la Nouvelle-France, du fait de l'opacification progressive de leurs références. Aussi *Le Malade imaginaire* provoque-t-il plus facilement le rire que le dialogue sur la médecine entre Lahontan et Adario, alors même qu'ils traitent du même sujet³. Dans ces conditions, se demandent les auteurs, comment faire pour rendre ces œuvres plus accessibles ?

Compte tenu de la diversité des sujets abordés, réalité qui montre une fois de plus la richesse du corpus, Motsch et Holtz les ont répartis en deux sections judicieusement choisies. Dans la première, « Comment lire les écrits de la Nouvelle-France ?

³ Voir « [De la médecine] », dans Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, *Œuvres complètes*, édition critique de Réal Ouellet, avec la collaboration d'Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990 [1702-1703], p. 865-875.

Discours, savoirs et transferts culturels », cinq auteurs s'interrogent quant au statut et à la réception de la littérature de la Nouvelle-France, bref à son institutionnalisation. Cela implique forcément des mises en rapport avec l'ensemble du continent américain, de même que des questionnements qui relèvent, entre autres, de l'histoire des idées. Puis, dans une seconde partie aux considérations plus pratiques, « Comment rééditer un texte de la Nouvelle-France ? Choix éditoriaux et méthodologiques », les collaborateurs entrent dans le vif du sujet en décrivant des cas philologiques rencontrés dans le cadre de leur travail d'édition.

Dans « Le cabinet de Mr Bégon : l'édition critique et les limites de l'interprétation », Normand Doiron⁴ aborde l'épineuse question de l'herméneutique, sœur siamoise de la philologie. Puisant à même son expérience d'éditeur et mettant en scène ses étudiants, il cite la dédicace de Diéreville à Michel Bégon, où le voyageur s'excuse de ne pas avoir publié sa *Relation* dans son état primitif, soit en vers, essentiellement pour des raisons de crédibilité (p. 19-22). Bien que rien ne prouve l'existence de cette prétendue *Relation* versifiée, souligne Doiron, la précaution dédicatoire de Diéreville rappelle l'importance que revêtent, dans tout processus herméneutique, les présupposés, les préjugés, bref l'horizon d'attente du lecteur à une époque donnée. Hier comme aujourd'hui, la vérité ne s'écrit pas en vers. D'ailleurs, quand cela serait, personne n'y donnerait créance. Enfin, la seule mention de l'hypotexte par Diéreville contraint l'herméneute,

⁴ À qui nous devons, notamment, *L'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique* (Paris et Sainte-Foy, Klincksieck et PUL, 1995), ainsi qu'une édition critique de Diéreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie* (1708), suivie de *Poésies diverses* (Montréal, PUM, 1997).

qui doit restituer « une lecture authentique » (p. 19) de l'œuvre en tenant compte malgré tout de cet invisible palimpseste, à « retrouver la question tacite à laquelle il [le texte] répond » (p. 26). Il s'agit là d'un aspect essentiel à tout travail d'édition savante : pourquoi ce texte à l'époque ? Pourquoi et comment le rééditer ? Où s'arrêter dans la recherche des sources et la glose ?

Attelés depuis quelques années avec Andreas Motsch à l'édition critique des *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (1724) de Joseph-François Lafitau, Robert Melançon et Georges Tissot proposent quant à eux des perspectives différentes sur leur travail en cours. Dans « La Nouvelle-France et la littérature », le premier interroge le canon littéraire en précisant certaines réflexions esquissées dans *Qu'est-ce qu'un classique québécois* ⁵ Son objectif est clair : « écarter un malentendu relativement au statut littéraire des écrits de la Nouvelle-France » (p. 34). Il le fait tout d'abord en montrant, définitions récentes à l'appui, toute la difficulté de dire clairement ce qu'est la littérature. Au fond, résume-t-il, « c'est notre lecture qui réunit ces objets divers, les situe les uns par rapport aux autres et constitue ainsi l'art, la littérature », qui sont « des phénomènes datés » (p. 36). Il ne suffit pas pour autant de tirer un texte de la Nouvelle-France vers soi pour en faire une œuvre littéraire. En effet, après l'examen d'une série de critères fréquemment employés, au Québec et ailleurs, pour juger de la littérarité d'une œuvre (qualités d'écriture, lectures plurielles, figure d'auteur), il préfère plutôt chercher dans ces textes « ce qui s'y trouve, qui diffère sensiblement de ce que

⁵ Robert Melançon, *Qu'est-ce qu'un classique québécois ?*, Montréal, Fides et Les Presses de l'Université de Montréal, 2004.

nous en attendons lorsque nous entreprenons de les lire » (p. 44). Quant à Georges Tissot, soulignant les enjeux inattendus d'une œuvre aussi originale que celle de Lafitau, il analyse le système comparatif de l'« histoire théologique des religions » inscrite au cœur des *Mœurs*. Comme les présupposés qui structurent la pensée de Lafitau ont depuis longtemps disparu de notre horizon d'attente, Tissot les passe en revue. Dans les *Mœurs*, le jésuite visait à résoudre une fois pour toutes la crise théologique causée par la découverte des Amériques en montrant, à l'aide d'une étude comparative et transhistorique, que les variantes observées dans les rites religieux des peuples du monde n'invalidaient ni la monogénèse, ni ce qu'elle impliquait. C'est pourquoi l'effarante diversité anthropologique du Nouveau Monde décrite par Lafitau semble invariablement se résoudre dans l'unité. Il y parvient par le truchement d'une argumentation fine qui aplatit toutes les oppositions, le tout s'appuyant sur une imparable érudition. On le devine, sans l'intervention d'un spécialiste de ces questions pointues dans l'appareil critique (introduction, notes), de larges pans des *Mœurs* resteraient absolument opaques, du fait que le lecteur d'aujourd'hui ne comprend plus à quels enjeux Lafitau cherchait à réagir.

Pour conclure la première partie de l'ouvrage, Jean-Claude Laborie et Vincent Masse étudient le phénomène de la circulation (discours jésuite, hommes, récits) entre l'Europe et les Amériques. Tous deux illustrent à merveille la nécessité d'échapper aux ornières critiques convenues, qui certes structurent une discipline de manière cohérente, mais tendent aussi à limiter les rencontres provoquées par le comparatisme. Par exemple, comme le rappelle Laborie, la présence des jésuites en Nouvelle-France n'a rien d'extraordinaire en soi. En

effet, la Compagnie de Jésus s'est installée à peu près partout où les puissances catholiques européennes ont établi des comptoirs commerciaux ou des colonies, afin d'y fonder des missions. S'il est vrai que les *Relations* des jésuites de Nouvelle-France se distinguent par leur prodigieuse abondance, la comparaison que propose Laborie entre les écrits du Brésil et du Canada en relativise l'originalité. Bref, s'appuyant partout sur des pratiques internes préexistantes, « en aucune manière, en aucun lieu, les missionnaires n'inventèrent *ex nihilo* » (p. 65). Au terme d'une analyse soignée, qui met en évidence les parentés concrètes liant ces écrits, inévitables à la fois en raison de l'impératif d'unité présent au cœur même de l'engagement missionnaire et du fait que les jésuites de Nouvelle-France avaient lu leurs prédécesseurs, Laborie conclut en ces termes : « Le Brésil et la Nouvelle-France sont clairement dans une relation de continuité absolue » (p. 77). Quant à Masse, un peu comme l'avait fait Leyla Perrone-Moisés pour le Brésil⁶, il étudie le parcours humain et textuel de « sept hommes sauvages » (p. 83) natifs des terres neuves. « [A]menés à Rouen en 1509 », donc bien avant les célèbres Brésiliens interrogés par Montaigne, ils furent évoqués pour la première fois en 1512 par Eusèbe de Césarée, dans une chronique imprimée en latin. Ainsi, à la manière d'un détective et à partir de rarissimes traces imprimées, il reconstitue avec minutie un complexe réseau discursif du début du XVI^e siècle où apparaît, au gré des prétextes et sous diverses appellations, le micro-récit des « sept hommes sauvages ». La dernière partie de

⁶ Leyla Perrone-Moisés, *Le voyage de Gonneville (1503-1505) & la découverte de la Normandie par les Indiens du Brésil* [incluant la *Relation authentique* de Binot Paulmier de Gonneville], traduit du portugais par Ariane Witkowski, Paris, Éditions Chandeigne, 1995.

l'article fait état de la fortune (et des infortunes) de cet épisode dans l'historiographie.

Comme je l'annonçais plus tôt, la deuxième partie d'*Éditer la Nouvelle-France* regroupe, à une exception près, des études de cas inspirées du travail philologique des auteurs. Parmi eux, François-Marc Gagnon et Andréanne Vallée décrivent certaines difficultés, bien distinctes mais apparentées, qu'ils ont dû affronter sur la longue route qui les a menés à la publication du *Codex canadensis* (première édition intégrale) et des *Avantures du sieur Claude Le Beau, avocat en parlement* (première réédition sérieuse depuis 1738)⁷. Si ces deux articles recourent en maints endroits les introductions qui accompagnent respectivement le *Codex* et les *Avantures*, il faut y voir avant tout une coïncidence temporelle : les trois ouvrages ont paru en 2011. De plus, sous leur forme condensée et adaptée aux visées du collectif, ces contributions n'éventent nullement leur cotexte, puisqu'elles n'en sont pas le simple écho. Au contraire, refondues et moulées sur mesure pour le collectif, elles donnent envie de connaître en détail l'histoire parallèle du double manuscrit de Nicolas (images à Tulsa et texte à Paris), de même que les tribulations de Le Beau (dont le manuscrit des *Avantures* reste introuvable), qui se sont poursuivies en Allemagne bien après son passage remarqué en Nouvelle-France. Bref, Gagnon et Vallée proposent ici une excellente

⁷ Voir Louis Nicolas, *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas: The Natural History of the New World / Histoire Naturelle des Indes Occidentales*, édition de François-Marc Gagnon (Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011), ainsi que Claude Le Beau, *Avantures du sieur Claude Le Beau, avocat en parlement. Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale*, édition critique d'Andréanne Vallée (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011).

entrée en matière, qui convie les lecteurs à (re)découvrir deux étranges spécimens du patrimoine lettré de la Nouvelle-France.

Il suffit de feuilleter, même négligemment, un volume de la Bibliothèque du Nouveau Monde (comme les *Œuvres complètes* de Lahontan) ou de la Bibliothèque de la Pléiade pour constater l'importance des notes dans toute édition savante⁸. Or, au moyen d'une étude comparative de quatre éditions savantes des *Relations* de Jacques Cartier (Société littéraire et historique de Québec, Biggar, Julien, Bideaux), Marie-Christine Gomez-Géraud retrace avec soin les principaux usages et fonctions de la note de bas de page de 1843 à 1986. Claire et méthodique, sa réflexion se développe à partir d'un constat simple, mais capital : « Le processus d'édition et d'annotation d'un texte oblige à adopter sans cesse des partis pris. Pour être scientifique, cette activité est loin d'être neutre » (p. 132). Dans le premier et le second récit de Cartier, ces partis pris se manifestent non seulement dans le volume de notes (qui varient de 46 à 347 pour l'un, de 50 à 661 pour l'autre), mais aussi dans les thèmes privilégiés. En effet, les éditeurs successifs n'avaient pas tous les mêmes intérêts. Si les notes des trois premières éditions se concentrent sur la botanique, la zoologie, les toponymes et la géographie, celles de Bideaux penchent résolument vers l'interdisciplinarité. Bref, allant plus loin que ses prédécesseurs, il a ajouté à leurs préoccupations des remarques suscitées par un contexte théorique renouvelé. Malgré l'utilité démontrée de l'annotation, Gomez-Géraud conclut par une mise en garde contre l'excès : « Où finit la note ?

⁸ Il n'y a pas que les œuvres de l'Ancien Régime qui profitent d'une abondante annotation. Par exemple, l'édition de *La Règle du jeu* de Michel Leiris, procurée à la Pléiade par Denis Hollier (Paris, Gallimard, 2003), comprend un dossier de « Notices et notes » de presque 400 pages (p. 1291-1671).

Où commence le commentaire ? Entre les deux, la frontière est ténue. Si l'annotateur franchit parfois la ligne, sans doute est-ce pour montrer au lecteur le chemin à suivre pour entrer vraiment dans l'acte de lecture » (p. 144).

Pour peu que certaines conditions minimales soient réunies, il arrive que l'édition critique d'un texte de la Nouvelle-France se déroule *relativement* bien. L'idéal serait bien sûr de disposer, à tout coup, d'un manuscrit autographe complet et signé avec, en prime, quelques exemplaires de l'édition originale où il s'agirait d'identifier les variantes. Il va sans dire qu'une telle situation est plus qu'improbable ! Dans « Radisson édité par l'abbé Bernou : les prétendues pétitions » et « *Relations par lettres de l'Amérique septentrionale* : chronique d'un échec annoncé », Germaine Warkentin et Pierre Berthiaume abordent deux cas qui questionnent la notion d'auctorialité au tournant du XVIII^e siècle et traitent de la dispersion des manuscrits en présence et, incidemment, de leur multiplicité. Si les aventures de Radisson ont joui d'une certaine diffusion⁹, ce qui lui conféra tantôt un statut de traître, tantôt celui de héros, ce n'est certes pas en raison d'appuis indéfectibles dans la République des Lettres. En effet, comme le résume Warkentin, « [p]endant près de deux siècles, on crut que l'explorateur et commerçant de fourrures [...] n'avait rien écrit » (p. 151). Je ne reviendrai pas ici sur l'aventure éditoriale (bilingue) des écrits de Radisson, dont Warkentin condense le

⁹ Pensons ici à cette œuvre méconnue de l'abbé Prévost, *Voyages du capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, contenant L'Histoire de sa fortune, & ses Observations sur les Colonies & le Commerce des Espagnols, des Anglois, des Hollandois, &c.* (2 vol., Paris, Didot, 1744), où Radisson et des Groseillers sont fréquemment évoqués (vol. 2, p. 195 et passim).

fascinant destin (p. 151-156). Retenons qu'ils ont partie liée avec l'abbé Claude Bernou, un « ami » de l'explorateur. Vient ensuite la présentation de deux recueils de la fameuse collection de Pierre de Clairambault (Ms. BNF Clair. 848 et 1016), où se trouvent des pièces (incomplètes) attribuées à Radisson par Grace Lee Nute. Au terme d'une démonstration convaincante, Warkentin conclut que la prétendue « Pétition de 1677 » (Clair. 1016, 389r°-391r° et 647r°-650v°) serait plutôt de la main de son correspondant, l'abbé Bernou. De même, les documents colligés par Berthiaume en vue d'éditer la *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale* confirment que de telles incertitudes pullulent à une époque traversée par la communication manuscrite : « Ces lettres soulèvent plusieurs questions, dont celles de leur ordonnancement, de l'identité de leur rédacteur, des circonstances de la rédaction, de leur contenu, enfin de leur mise de côté » (p. 177). À ces difficultés s'ajoute l'éparpillement des sources principales de part et d'autre de l'Atlantique : en France, « cinq séries distinctes de lettres qui constituent autant de relations différentes sur la Nouvelle-France », dont la cinquième existe en deux exemplaires (l'autre étant conservée à la Deutsche Staatsbibliothek de Berlin), le tout complété par la présence au Canada de lettres qui « complètent en partie le fonds français ». Nous apprenons également que c'est sur la série allemande que Camille de Rochemonteix a basé son édition de 1904, attribuant erronément la *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale* au jésuite Antoine Silvy. En fait, grâce à une longue fréquentation des documents et de savants recoupements, Berthiaume attribue plutôt cette œuvre composite à « Antoine-Denis Raudot, qui fut intendant en Nouvelle-France de 1705 à 1710 » (p. 178). Tout comme Warkentin, Berthiaume montre

avec rigueur que l'étude du corpus de la Nouvelle-France pose des défis d'une nature bien singulière, d'où la routine se trouve exclue.

En somme, par son ambition, l'érudition et la clarté de ses collaborateurs, les problématiques abordées, les cas décrits, sa bibliographie de vingt-cinq pages et son index, *Éditer la Nouvelle-France* constitue assurément un ouvrage de référence, tant pour les spécialistes du domaine que pour ceux et celles qui désirent s'y initier : il reste amplement de textes à éditer pour que la relève y trouve son compte.